Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2014)

Heft: 3

Artikel: Promouvoir la recherche énergétique

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-643201

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Promouvoir la recherche énergétique

Le Conseil fédéral souhaite coordonner et promouvoir davantage la recherche énergétique en Suisse par la mise en place, dans sept champs d'action différents, de pôles de compétence baptisés «Swiss Competence Centers for Energy Research» (SCCER).

Le pôle de compétence «Stockage» (voir page 2) et cinq autres SCCER ont entamé leurs travaux au début de cette année (lire encadré). Chaque pôle de compétence s'appuie sur un réseau pluridisciplinaire de chercheurs issus du domaine des EPF, des hautes écoles spécialisées et des universités, chercheurs qui regroupent leurs activités dans un champ d'action en faisant équipe avec les milieux économiques et l'administration pour la réalisation des projets. Afin de promouvoir la recherche énergétique et en vertu du plan d'action «Recherche énergétique suisse coordonnée», le Conseil fédéral entend investir d'ici à 2016 un montant de 72 millions de francs dans la mise en place et l'exploitation des SCCER. Ceux-ci ont l'obligation de compléter les subsides par leurs propres ressources et par des fonds tiers provenant de l'industrie et de l'administration. Les SCCER sont par ailleurs tenus de transférer les résultats de la recherche vers le marché.

Unir les forces en matière d'innovation

Il s'agit là d'une préoccupation majeure depuis la décision d'abandon du nucléaire prise par la Confédération après l'accident de Fukushima. On vise en l'espèce à réduire la consommation d'énergie, à en accroître l'efficacité et à augmenter l'utilisation des énergies renouvelables pour assurer notre approvisionnement énergétique sur le long

terme. Soutenue par le Fonds national suisse et afin de pousser la réalisation de ces objectifs contenus dans la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) a d'ores et déjà approuvé (à fin mars 2014) six pôles de compétence.

SCCER prévu dans le domaine de l'efficacité énergétique

Un pôle de compétence supplémentaire au moins est prévu pour le champ d'action Efficacité énergétique. Les demandes présentées n'ayant pas intégralement répondu aux critères de qualité, une nouvelle mise au concours a été lancée en novembre 2013. La CTI a récolté les soumissions jusqu'au 17 mars 2014. Objectif visé: développer des capacités de recherche dans les domaines de «la mise à disposition de l'énergie» et de «l'utilisation rationnelle de l'énergie». Un montant de 10 millions de francs a été alloué à cette fin pour les années 2014 à 2016. Le nom de la direction du (ou des) nouveau(x) SCCER sera divulgué sur le site Web de la CTI après évaluation. Des bilans réguliers permettront d'établir si les SCCER se développent comme prévu et respectent les directives et les contenus. S'ils répondent aux attentes voire s'ils dépassent les prévisions, leurs travaux seront reconduits jusqu'en 2020 avec le feu vert du Parlement. (bra)

Les sept pôles de compétence en recherche énergétique

- «Stockage»
 Direction: Institut Paul Scherrer;
 budget: 11 millions de francs
- «Mise à disposition de courant»
 Direction: EPF Zurich;
 budget: 12 millions de francs
- «Réseaux et composants, systèmes énergétiques»
 Direction: EPF Lausanne;
 budget: 10 millions de francs
- «Concepts, processus et composants efficaces dans les transports»
 Direction: EPF Zurich;
 budget: 10 millions de francs
- «Economie, environnement, droit, comportements»
 Direction: Université de Bâle; budget: 11 millions de francs
- «Biomasse»
 Direction: Institut Paul Scherrer;
 budget: 8 millions de francs

Pôle planifié

 «Efficacité énergétique»
 SCCER non encore attribué à la date de clôture de la rédaction;
 budget: 10 millions de francs

Pour plus d'informations: www.kti.admin.ch/energie